

Classification incompétence

Par **Mowgli**, le **12/11/2016** à **16:26**

Bonjour à tous,

J'ai un petit soucis. Ayant mes galops d'essai sous peu je révisais quand j'ai eu un petit problème. J'ai écrit que M. VALENIE avait effectué une classification des incompétences (territoriales, temporelles et matérielles) mais je ne suis pas sûr du tout que j'ai bien orthographié son nom car en effectuant des recherches je ne trouve absolument rien.

Quelqu'un aurait-il la réponse à ma question ?

Bonne journée :)